



**Briefings de Bruxelles sur le développement rural
Une série de réunions sur des questions de développement ACP-UE**

Session de Briefing n° 16

**La croissance démographique et ses implications
pour le développement rural ACP**

Mercredi 27 janvier 2010 – 8h30 – 13h00

**Investir dans les femmes
Sietske Steneker – Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP)
*Déclaration***

Je souhaiterais dire pourquoi investir dans les femmes et leur santé est un choix intelligent et représente un investissement déterminant pour l'accomplissement des objectifs du millénaire pour le développement.

Si nous regardons le monde d'aujourd'hui, nous voyons que les femmes sont souvent à l'avant-plan quand il s'agit d'exiger des chances et du changement, mais qu'elles se retrouvent au bout de la file pour ce qui est du pouvoir et de la prise de décisions.

Les femmes forment aujourd'hui la majeure partie des populations pauvres et analphabètes du monde, et sont peu nombreuses à détenir des postes élevés au sein du secteur privé autant que du secteur public.

A travers l'Union européenne, les femmes constituent 11 pour cent seulement de l'effectif des organes de direction tels que les conseils d'administration des entreprises. Et dans le monde, elles représentent seulement 18 pour cent des assemblées parlementaires.

Simultanément, nous savons qu'investir dans les femmes et leur ouvrir des chances est non seulement juste, mais également de bonne politique économique.

Il ne fait aucun doute qu'éduquer les jeunes filles et les femmes et leur fournir des possibilités de micro-financement et d'emploi procure des bénéfices immenses et bien avérés, notamment et plus particulièrement un ralentissement de la croissance démographique. Je souhaiterais ajouter un troisième domaine capital afin d'élargir les horizons de la femme, un domaine sur lequel nous nous accordons certainement : l'amélioration de l'accès des femmes à la santé.

Nous devons tenir la promesse faite voici 15 ans de cela lors de la Conférence internationale du Caire sur la population et le développement. Nous devons conjuguer nos efforts afin d'assurer l'accès universel à la santé génésique d'ici à 2015. Cette cible apparaît dans les objectifs du millénaire pour le développement, sous l'OMD n° 5 sur l'amélioration de la santé maternelle, et il s'agit d'un domaine dans lequel il nous faut progresser bien davantage.

Evidemment, la santé génésique n'est pas uniquement un droit mais également un facteur critique qui influe sur la dynamique des populations, notamment la croissance et la taille des populations ainsi que la pyramide des âges.

Aujourd'hui, les problèmes de santé génésique sont un des premiers facteurs de mortalité et de handicap parmi les femmes en âge de procréer dans le monde en développement. Ceci occasionne de très nombreuses morts et souffrances inutiles, tout en entravant la croissance économique et les efforts de réduction de la pauvreté.

Chaque année, plus d'un demi-million de femmes meurent durant la grossesse et en couches, la plupart à cause de problèmes qui auraient pu être évités. Outre chaque femme qui trouve la mort, elles sont 20 à subir des lésions et des handicaps pouvant durer une vie entière et les priver de leur énergie et de leur productivité. De toutes les régions du monde, l'Afrique est celle qui a le taux de mortalité maternelle le plus élevé, le centuple au moins de celui des pays plus riches.

La triste et cruelle vérité est que la mortalité maternelle représente la plus grave inégalité sanitaire dans le monde. Et de tous les objectifs du millénaire pour le développement, le cinquième, celui de l'amélioration de la santé maternelle, est celui qui accuse le plus grand retard.

Il en est ainsi même si des interventions avérées existent et nous savons ce qui doit être fait. Dans les pays où les femmes ont effectivement accès à des services complets en matière de santé génésique, la mortalité maternelle est un phénomène rare.

Ce ne sont pas des connaissances lacunaires qui entravent le progrès, mais un manque de volonté politique de protéger la santé et les droits des femmes, plus particulièrement leur décision d'user librement de la planification familiale.

Au bout du compte, le monde paie chèrement le fait de ne pas donner aux femmes la possibilité de donner la pleine mesure de leur potentiel.

Si ce que représente la perte d'une mère pour un enfant et sa famille est incommensurable, un chiffre résume le coût planétaire de la mortalité maternelle et néonatale : 15 milliards de dollars perdus chaque année en productivité.

Il nous faut donc en faire davantage pour améliorer la santé des femmes. Nous devons unir nos forces pour renforcer les systèmes de santé et augmenter la qualité des services de santé afin de fournir un ensemble de services de santé génésique. Cet ensemble devrait comprendre la planification familiale, une assistance qualifiée lors de l'accouchement et des soins obstétricaux et néonataux d'urgence.

Et sur ce point, je voudrais souligner que la mortalité maternelle est un indicateur du bon fonctionnement des systèmes de santé et que nous devrions nous en servir comme d'un repère dans nos efforts afin de renforcer ces systèmes. Nous devrions envisager un système de santé qui fonctionne comme un système capable de donner aux mères en devenir toute l'assistance dont elles ont besoin.

Bien entendu, nous savons également qu'il nous faut nous attaquer aux causes premières de la mortalité et de la morbidité maternelles, dont l'inégalité des sexes, le faible accès à l'éducation, plus particulièrement pour les filles, les mariages d'enfants et les grossesses adolescentes.

Les bénéfices de ces investissements pour la santé sont bien connus, avérés et substantiels.

On estime ainsi qu'assurer l'accès à la planification familiale volontaire suffirait à réduire la mortalité maternelle d'entre 25 et 40 pour cent, et la mortalité néonatale de jusque 20 pour cent.

De nouvelles analyses montrent que les bénéfices sanitaires directs de la prise en charge du besoin de planification familiale ainsi que de services de santé maternelle et néonatale seraient spectaculaires : 70 pour cent des morts maternelles pourraient être évités.

Il existe des avantages significatifs. Mais aussi frappants ces chiffres puissent-ils être, les gains personnels, socioéconomiques et démographiques des services de santé génésique pourraient être encore supérieurs.

L'accès à la santé génésique aide les femmes et les jeunes filles à éviter les grossesses précoces ou non désirées, les avortements dangereux ainsi que les handicaps liés à la grossesse. Les femmes restent ainsi en meilleure santé, sont plus productives et ont de meilleures perspectives d'éducation, de formation et d'emploi, ce qui à son tour ralentit la croissance de la population et rejaillit favorablement sur des familles, des communautés et des nations entières.

Dans chaque région, l'accroissement de la participation des femmes à l'emploi et de leurs revenus est associé à une baisse de la pauvreté et une croissance économique plus rapide.

Il est également avéré que le droit à la santé sexuelle et génésique est essentiel à l'émancipation des femmes et à l'égalité entre les sexes.

Or, en dépit de ces avantages notoires, quelque 215 millions de femmes veulent aujourd'hui planifier et espacer leurs maternités mais n'ont pas accès à une contraception sûre et efficace.

Et la mesure dans laquelle ces services sont dispensés et accrus afin de rencontrer des besoins croissants au cours des années à venir décidera également de la croissance de la population mondiale, selon que les 6,8 milliards d'aujourd'hui seront, d'ici 2050, les 9 milliards de la projection médiane de l'ONU ou les 11 milliards envisagés par la projection la plus élevée.

Je crois que nous pouvons tous convenir que notre monde est aujourd'hui trop complexe et interconnecté pour que ces problèmes soient considérés ou abordés isolément les uns des autres.

Quand une mère survit, quand une jeune fille reçoit une éducation et poursuit une vie riche en perspectives multiples, les conséquences vont au-delà de l'existence de ces personnes. Elles enrichissent en effet la société entière et augmentent les perspectives pour la paix, la prospérité et la stabilité.

Le progrès est possible quand les êtres se rejoignent autour d'une cause commune et quand nous nous préoccupons des personnes réelles et de leurs défis de tous les jours. Aucun investissement dans la société n'est moins coûteux et ne procure des bénéfices aussi grands que l'investissement dans la santé et les droits des jeunes filles et des femmes.